

Communauté Urbaine & Ville d'Alençon

Un territoire commun,
Un avenir Indissociable.



CARTE



1969

1971

1992

1996

1997

1999

Communauté Urbaine et Ville d'Alençon

Diapositive 2 : Carte

La Communauté Urbaine d'Alençon (C.U.A.), créée par Arrêté interpréfectoral du 31 décembre 1996, s'est substituée au District, créé quant à lui le 7 novembre 1969. Elle comprend 19 communes : Alençon, Arçonnay, Cerisé, Cuissai, Champfleur, Le Chevain, Colombiers, Condé sur Sarthe, Damigny, La Ferrière Bochard, Hesloup, Lonrai, Mieuxcé, Pacé, Saint Céneri le Gèreï, Saint Germain du Corbéis, Saint Nicolas des Bois, Saint Paterne, Valframbert.

La C.U.A. compte actuellement 53.298 habitants.

La transformation du District en Communauté Urbaine en 1996 a été décidée pour bénéficier du cadre juridique et financier le mieux adapté à notre territoire, à ses habitants et à l'ambition collective d'un avenir prospère : elle nous a notamment permis d'intégrer le cercle des grandes agglomérations comme Lyon, Bordeaux, Lille, Strasbourg et plus récemment Nantes et Marseille lui permettant ainsi d'appartenir à la cour des grands et d'assurer un plus grand rayonnement et une meilleure attractivité pour un développement plus ambitieux.

Seules 14 agglomérations sont actuellement en France, constituées en Communauté Urbaine, forme la plus aboutie de coopération intercommunale.

Domaines d'intervention de la Communauté Urbaine

- ✓ **Urbanisme ,**
- ✓ **Transports Urbains,**
- ✓ **Eau, Assainissement, enlèvement et traitement des Déchets Ménagers,**
- ✓ **Affaires économiques,**
- ✓ **Enseignement Supérieur,**
- ✓ **La politique sociale :** *Conseil Communautaire de Prévention de la Délinquance, Service de portage des repas à domicile, Secteur Petite Enfance (Crèche Familiale, mini-crèches, halte-garderies), Maison de Retraite Charles Aveline.*
- ✓ **Secteur culturel et Socio-Culturel :** *Ecoles de musique, Bibliothèques, Musée, Auditorium, Théâtre, Centre d'Art, Compagnie Bleu 202, Café Musique La Luciole, Maisons de quartier, Centres aérés, Parc Elan, Salles Polyvalentes.*
- ✓ **Le Secteur Sportif :** *Espace aquatique Alencéa, Piscine Pierre Rousseau, Patinoire, Dojo, Entretien des terrains de sports.*

Diapositive 3 : Domaines d'intervention de la Communauté Urbaine

L'évolution du District en C.U.A. a permis d'augmenter la participation de l'Etat par le biais de la D.G.F. et dégager ainsi des ressources supplémentaires (non payées par nos habitants).

Portées par cette dynamique, les missions communautaires se sont massivement renforcées et élargies pour mettre à disposition des habitants de la C.U.A. des services publics communautaires, nombreux, variés équivalents en qualité et en prix quelle que soit la commune d'appartenance.

L'élargissement des domaines d'intervention de notre Communauté s'est traduit par une augmentation importante de son budget de fonctionnement et une diminution des budgets de fonctionnement des communes membres : 12,6 M.€. (83 M.F.) de dépenses communales ont été transférées à la Communauté Urbaine entre 1997 et 1999 dont 10 M.€. (65 M.F.) pour la seule Ville d'Alençon.

Les compétences désormais exercées par la C.U.A. concernent tous les secteurs de la vie quotidienne des habitants :

- ↻ **Urbanisme** ,
- ↻ **Transports Urbains**,
- ↻ **Eau, Assainissement, enlèvement et traitement des Déchets Ménagers**,
- ↻ **Affaires économiques**,
- ↻ **Enseignement Supérieur**,
- ↻ **La politique sociale** : *Conseil Communautaire de Prévention de la Délinquance, Service de portage des repas à domicile, Secteur Petite Enfance (Crèche Familiale, mini-crèches, halte- garderies), Maison de Retraite Charles Aveline.*
- ↻ **Secteur culturel et Socio-Culturel** : *Ecoles de musique, Bibliothèques, Musée, Auditorium, Théâtre, Centre d'Art, Compagnie Bleu 202, Café Musique La Luciole, Maisons de quartier, Centres aérés, Parc Elan, Salles Polyvalentes.*
- ↻ **Le Secteur Sportif** : *Espace aquatique Alencéa, Piscine Pierre Rousseau, Patinoire, Dojo, Entretien des terrains de sports.*

Domaines d'intervention de la Communauté Urbaine

- ✓ **Les Aménagements Urbains** : *Entrées d'agglomération, Voirie des Zones d'activités, Espaces verts à l'exception des parcs et jardins, Auditorium, Entretien de l'Eclairage public, Entretien des bourgs.*
- ✓ **Campings,**
- ✓ **La restauration scolaire,**
- ✓ **La politique de la Ville,**
- ✓ **Le contrat d'agglomération,**
- ✓ **Le pays d'Alençon.**

Diapositive 4 : Domaines d'intervention de la Communauté Urbaine

- ↻ Les Aménagements Urbains : Entrées d'agglomération, Voirie des Zones d'activités, Espaces verts à l'exception des parcs et jardins, Entretien de l'Eclairage public, Entretien des bourgs.
- ↻ Campings,
- ↻ La restauration scolaire,
- ↻ La politique de la Ville,
- ↻ Le contrat d'agglomération,
- ↻ Le pays d'Alençon.

Le niveau de compétences exercées par la C.U.A. est le plus élevé des Communautés Urbaines de France.

Domaines d'intervention de la Ville d'Alençon

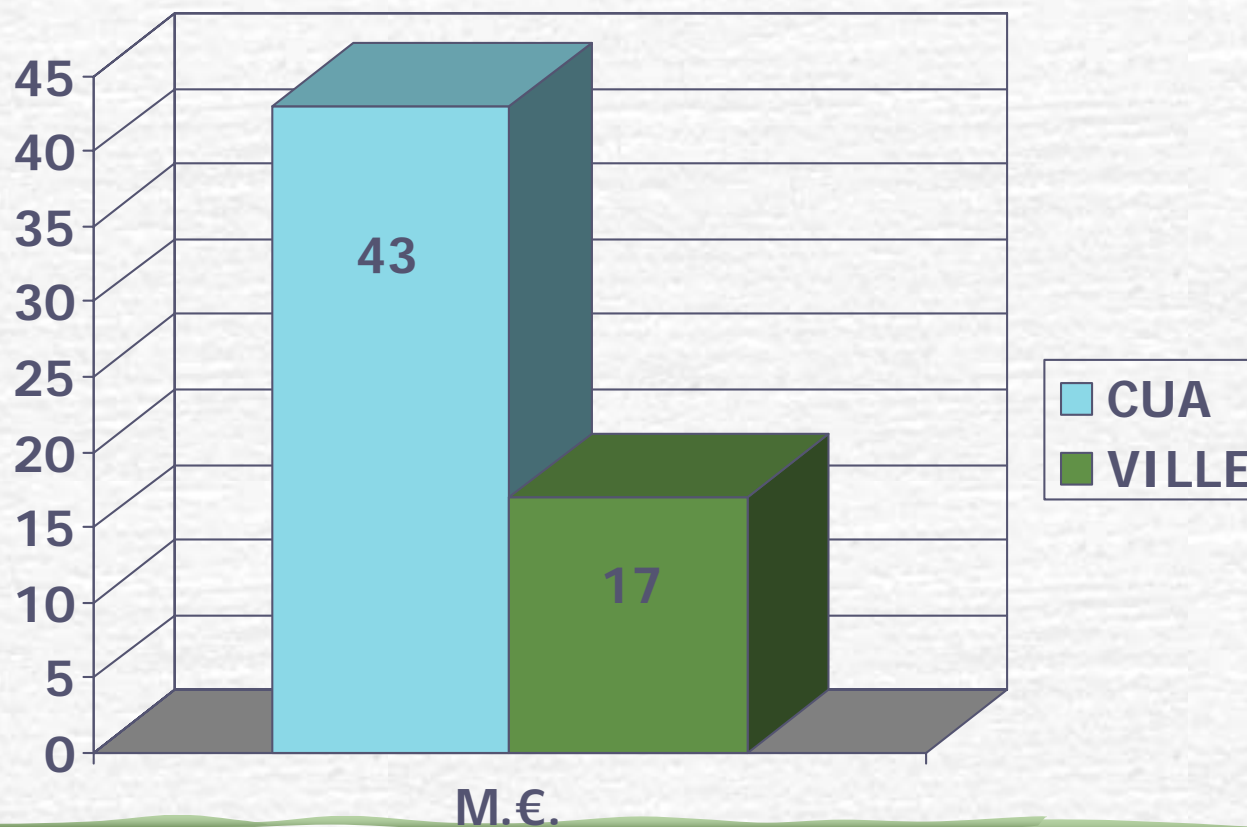
- ✓ **Voirie** (*à l'exclusion des entrées d'agglomérations et de la voirie des zones d'activités transférées à la C.U.A.*),
- ✓ **Ecoles maternelles et primaires,**
- ✓ **Eglises,**
- ✓ **Sécurité Publique,**
- ✓ **Etat-civil,**
- ✓ **Réglementation,**
- ✓ **Salles de réunion,**
- ✓ **Sports** (*à l'exclusion des équipements transférés à la C.U.A.*),
- ✓ **C.C.A.S.**

Diapositive 5 : Domaines d'intervention de la Ville d'Alençon

Les principales compétences désormais exercées par la Ville d'Alençon concernent :

- ↻ **Voirie** (*à l'exclusion des entrées d'agglomérations et de la voirie des zones d'activités transférées à la C.U.A.*),
- ↻ **Ecoles maternelles et primaires,**
- ↻ **Eglises,**
- ↻ **Sécurité Publique,**
- ↻ **Etat-civil,**
- ↻ **Réglementation,**
- ↻ **Salles de réunion,**
- ↻ **Sports** (*à l'exclusion des équipements transférés à la C.U.A.*),
- ↻ **C.C.A.S.**

BUDGETS DE FONCTIONNEMENT de la C.U.A. et de la Ville d'Alençon

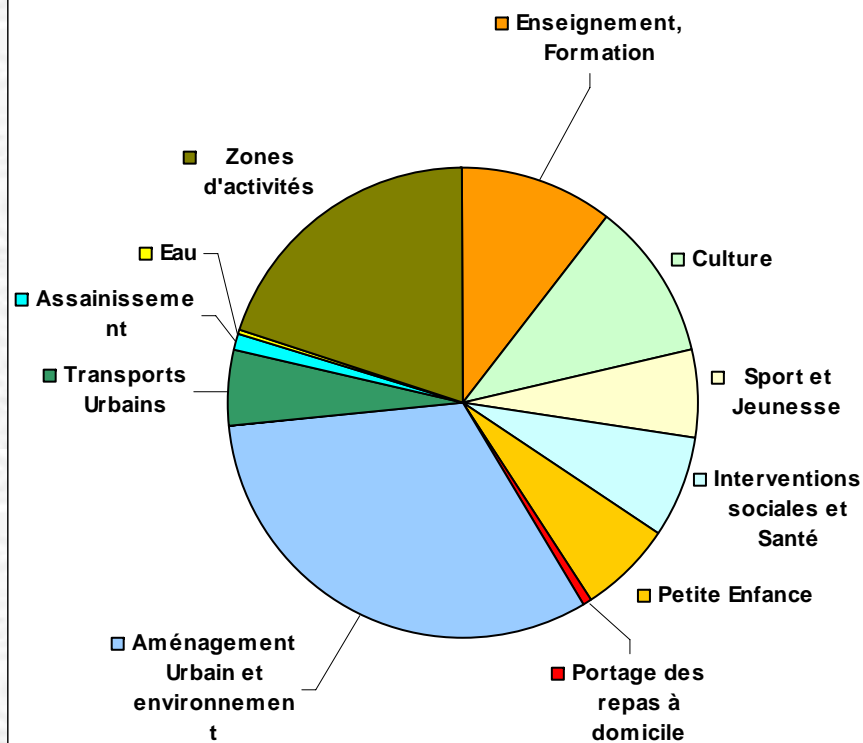


Diapositive 6 : Budgets de fonctionnement de la C.U.A et de la Ville

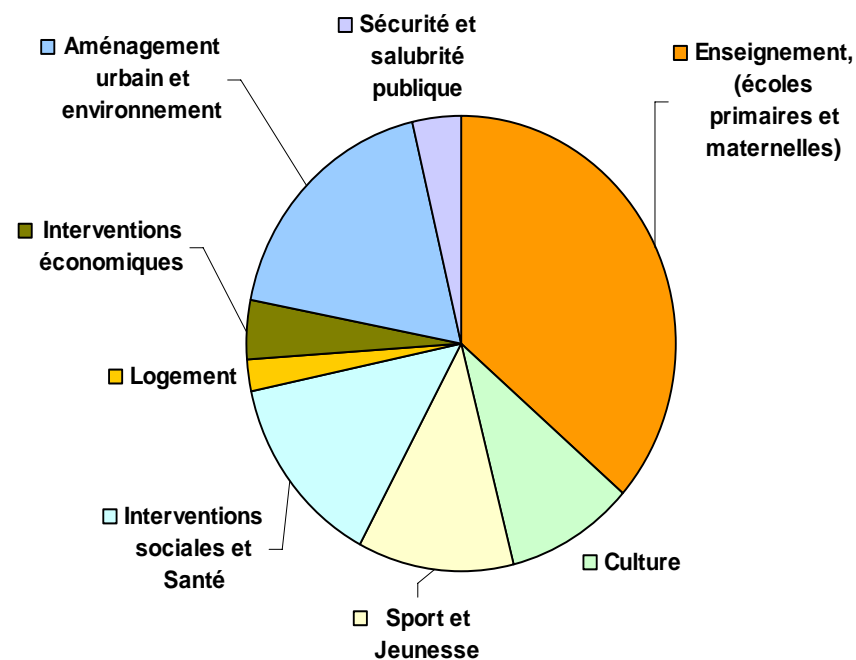
Globalement les budgets de fonctionnement gérés par la C.U.A. et la Ville d'Alençon s'établissent respectivement à 43 M.€ et 17 M.€. Par ailleurs, la C.U.A. subventionne les principales associations employeurs de personnel : maisons de quartier, théâtre, Luciole, Mission Locale...) 1.250.000 € de subventions aux associations en 2007.

Budgets de fonctionnement des principales compétences de la C.U.A. et de la Ville d'Alençon

COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON



VILLE D'ALENÇON



Diapositive 7 : Budgets de fonctionnement des principales compétences de la C.U.A et de la Ville

Les différentes missions exercées par la C.U.A. et la Ville d'Alençon se sont traduites dans les budgets de fonctionnement de la façon suivante au budget primitif 2007.

	C.U.A.
Enseignement, Formation	3 600 000
Culture	3 685 000
Sport et Jeunesse	2 066 000
Interventions sociales et Santé	2 350 000
Petite Enfance	2 110 000
Portage des repas à domicile	260 000
Aménagement Urbain et environnement dont	10 785 000
Ordures ménagères :	4 150 000
Eclairage public :	1 001 300
Espaces Verts :	2 500 000
Transports Urbains	1 800 000
Assainissement	331 000
Eau	126 400
Zones d'activités	6 780 000
	33 893 400

	VILLE
Enseignement (Ecoles primaires et maternelles)	2 996 000
Culture	809 000
Sport et Jeunesse	979 000
Interventions sociales et Santé	1 135 000
Logement	183 960
Interventions économiques : foires, Marchés, restaurant écouves, tourisme	350 920
Aménagement urbain et environnement	1 515 000
Sécurité et salubrité publique	293 400
	8 262 280

Principaux investissements structurants réalisés par la C.U.A. au cours des 10 dernières années

	En Millions d'Euros	En Millions de francs
• Développement économique	33,60	220,0
• Infrastructures	5,40	35,4
• Site Universitaire	2,30	15,4
• Centre Aquatique Alencéa	7,80	51,2
• Station d'épuration	15,50	101,7
	64,60	423,7

Diapositive 8 : Principaux investissements structurants réalisés par la C.U.A. au cours des 10 dernières années

L'accroissement de la participation de l'Etat a permis à notre Communauté, sans accroître les impôts, de financer des investissements indispensables au développement de notre agglomération.

64,6 M€ (423 MF) d'investissement ont été réalisés par la C.U.A. au cours des 10 dernières années dans les domaines suivants :

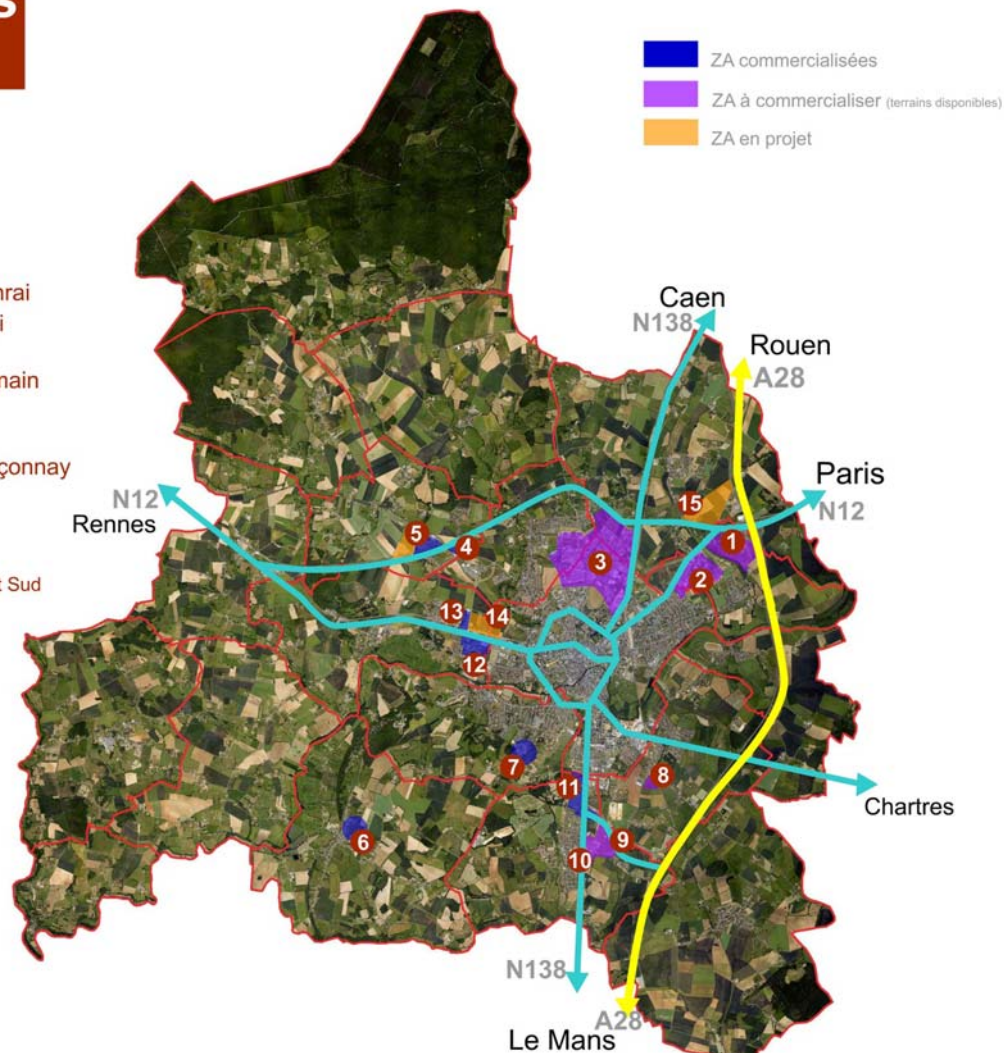
- le développement économique : 33,6 M€ (220 MF),
- les infrastructures : 5,4 M€ (35,4 MF),
- Site universitaire : 2,3 M€ (15,4 MF),
- la centre aquatique Alencéa : 7,8 M€ (51,2 MF),
- la station d'épuration : 15,5 M€ (101,7 MF).

Ces chiffres donnent un ordre de grandeur des équipements qui étaient indispensables à notre agglomération.

CREATION – EXTENSION DE ZONES D'ACTIVITES

Zones d'activités de la CUA

- 1 Parc d'activité de Cerisé
- 2 Parc d'activité du Londeau
- 3 Pôle d'activité d'Ecouves
- 4 Zone artisanale "les Maisons Brûlées Lonrai
- 5 Zone industrielle de Montperthuis à Lonrai
- 6 Zone artisanale d'Hesloup
- 7 Zone d'activités du Petit Cassard St Germain
- 8 Zone artisanale de St Paterne
- 9 Parc d'activité d'Arçonnay
- 10 Zone artisanale du Chêne à Arçonnay Arçonnay
- 11 Zone commerciale d'Arçonnay
- 12 Zone commerciale du Hertré
- 13 Zone d'activités de la Boissière
- 14 Projet : espace d'activité du Hertré Nord et Sud
- 15 Parc d'activité de Valframbert



Diapositive 9 : Création - Extension de zones d'activités

Au cours des 10 dernières années 70 ha supplémentaires de zones d'activités ont été aménagés dont 36 ha ont été commercialisés et plus de 26.500 m² de bâtiments ont été construits.

SERVICES A LA POPULATION ASSURES PAR LA C.U.A. :

Quelques chiffres significatifs

Transports Urbains	600.000 km par an
Portage de repas à domicile	38.600 repas servis en 2006
Petite Enfance	200 enfants accueillis en 2006
Ecole de Musique	754 élèves accueillis en 2006
Bibliothèque	6.141 lecteurs en 2006
Restauration scolaire	280.369 repas servis en 2006
Urbanisme	2.079 autorisations d'urbanisme délivrés en 2006
Site universitaire	1.846 étudiants à la rentrée 2006-2007
Déchets ménagers	15 779 tonnes de déchets non valorisés (ordures ménagères et encombrants en 2006 15.210 tonnes de déchets valorisés (tri et déchetteries) en 2006



Diapositive 10 : Services à la population assurés par la C.U.A. : Quelques chiffres significatifs

La C.U.A. assume désormais la quasi-totalité des services au quotidien des habitants de l'agglomération.

La diapositive présente quelques chiffres significatifs.

SERVICES A LA POPULATION ASSURES PAR LA C.U.A. :

Prix de revient de quelques services à la population

Secteur	Dépenses C.U.A.	Recettes Usagers	Charge C.U.A.	Unité d'œuvre	Coût/ unité d'œuvre	Charge Usager	Charge de la C.U.A./ Unité d'œuvre
Petite Enfance	2.093.679 €	334.310 €	1.071.387 €	Coût moyen mensuel d'un enfant	1.775 €	287 €	900 €
Ecole de Musique	1.459.769 €	88.524 €	1.180.950 €	Élève par an	1 864 €	113 €	1.507 €
Restauration scolaire	1.725.710 €	641.553 €	1.018.000 €	Repas servi	6,16 €	2,29 €	3,63 €
Médiathèque	1.031.426 €	27.000 €	966.526 €	Prêt de document	3,97 €	0,10 €	3,72 €
Musée	566.225 €	33.000 €	508.725 €	Entrée	41,14 €	2,40 €	36,97 €



Diapositive 11 : Services à la population assurés par la C.U.A. : Prix de revient de quelques services à la population

Ces services à la population ont un coût réparti entre l'utilisateur et le contribuable.

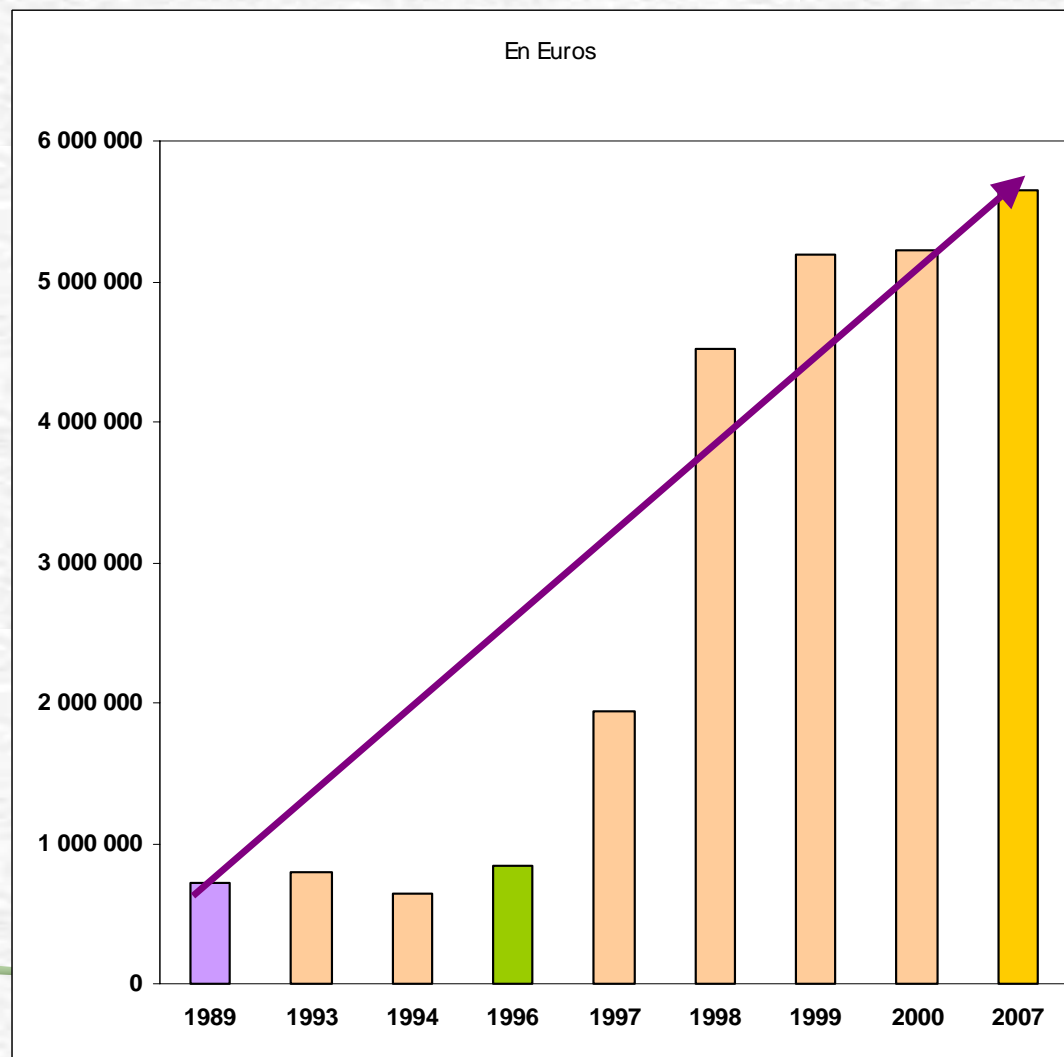
A titre d'exemple :

- dans le secteur de la Petite Enfance, le coût moyen mensuel d'un enfant s'élève à 1.775 € dont 287 € sont pris en charge par l'utilisateur et 900 € par les contribuables de la C.U.A..
- A l'Ecole Nationale de Musique : le coût annuel d'un élève s'établit à 1.864 € dont 113 € à la charge de l'utilisateur et 1.507 € pris en charge par les contribuables de la C.U.A..
- Au titre de la restauration scolaire, le prix de revient du repas servi (y compris personnel de surveillance) s'élève à 6,16 € dont 2,29 € acquittés en moyenne par l'utilisateur et 3,63 € par les contribuables de la C.U.A..

COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON

EVOLUTION DE LA D.G.F. 1989 - 2007

	En Euros	En Francs
1989	711 587	4 667 705
1993	787 691	5 166 914
1994	633 785	4 157 357
1996	842 955	5 529 422
1997	1 942 480	12 741 833
1998	4 511 755	29 595 176
1999	5 183 613	34 002 272
2000	5 224 733	34 272 000
2007	5 646 000	37 035 332



Diapositive 12 : Communauté Urbaine d'Alençon : Évolution de la D.G.F. 1989 – 2007

Parmi les 14 Communautés Urbaines de France, la C.U.A. est celle qui exerce le plus de compétences.

Deux ans après la transformation du District en Communauté Urbaine, la C.U.A. avait l'intégration fiscale (rapport entre la fiscalité communautaire et le total des impôts communaux et communautaires) la plus élevée des Communautés Urbaines. Celle-ci traduit une forte communautarisation des dépenses de fonctionnement et génère aussi une forte dotation de l'Etat.

Chaque dépense transférée des budgets communaux vers le budget de la C.U.A. qui s'est accompagnée d'une augmentation à due concurrence des impôts de la C.U.A. et d'une baisse à due concurrence des impôts communaux, s'est traduite par un gain de D.G.F. de 40 % du montant de cette dépense.

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) est passée de 0,8 M.€. (5,5 MF) en 1996 à 5,6 M.€. (36,7 MF) en 2007, soit 104 € (685 F) par habitant, deuxième montant le plus élevé des C.U. qui traduit le travail important d'optimisation des dotations de l'Etat effectué par la C.U.A..

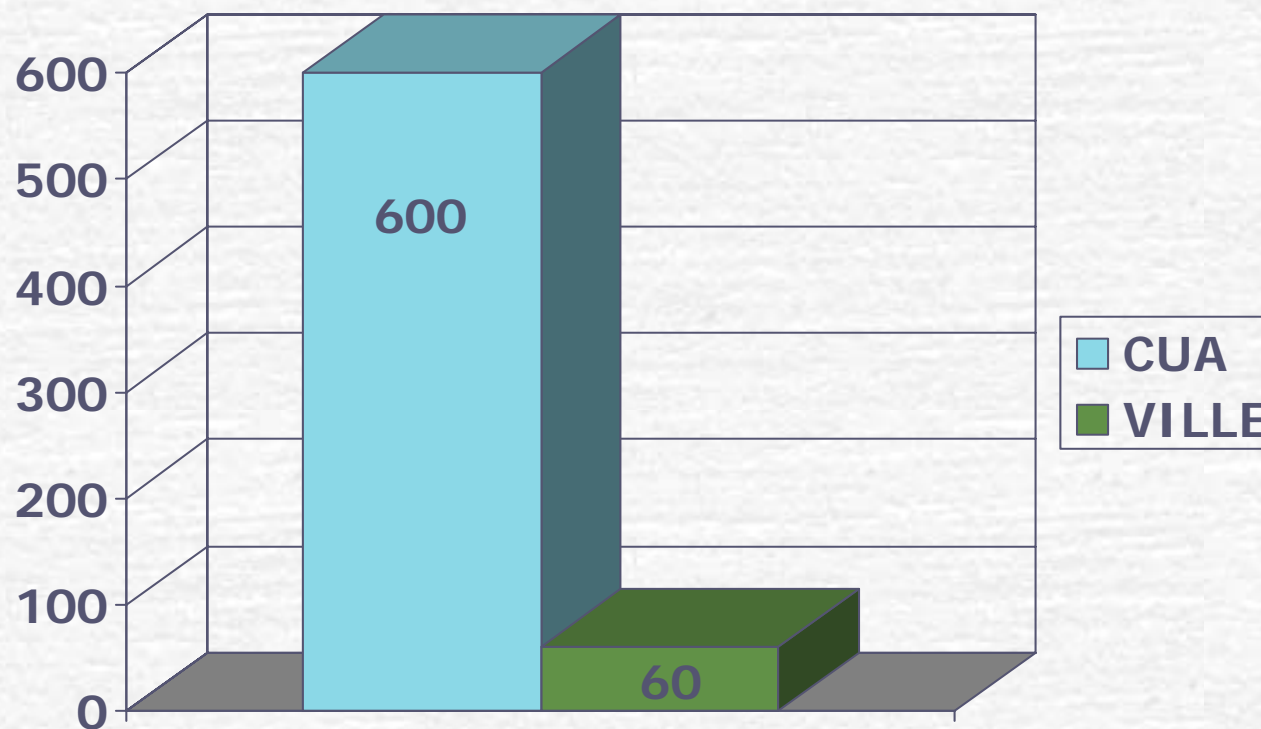
La D.G.F. constitue la principale ressource de la C.U.A. après les impôts.

Les modalités de calcul de la D.G.F. étaient telles au moment de la transformation du District en Communauté Urbaine que si notre intégration fiscale était restée stable ou même en légère augmentation, la D.G.F. aurait baissé et les prélèvements fiscaux auraient augmenté. Pour preuve entre 1993 et 1994, la D.G.F. a diminué de 153.906 € (1 MF) et de ce fait la D.G.F. 1994 était inférieure à celle de 1989.

Ces ressources supplémentaires ont permis la réalisation d'équipements communautaires tels que les aménagements d'agglomération, le Centre Aquatique Alencéa et ont contribué au développement et à l'embellissement des 19 communes de notre C.U.A. sans augmentation des taux d'imposition. Elles ont également permis de faire face à la perte de ressources engendrée par la fermeture de Moulinex dont la taxe professionnelle représentait 20 % des ressources fiscales de la C.U.A..

MUTUALISATION DES SERVICES

Effectifs gérés



Diapositive 13 : Mutualisation des services

La Communauté Urbaine et la Ville d'Alençon ont procédé à une mutualisation des services et une gestion unifiée de leurs personnels à l'exception de la Police et de l'Etat Civil dès 1995 afin d'accroître l'efficacité de la mise en commun des moyens, affirmer le principe d'une unicité de gestion, marquer l'ardente volonté de développer l'intercommunalité et éviter les surcoûts liés à deux administrations distinctes.

La C.U.A. gère ainsi 600 agents dont 290 sont mis à disposition de la Ville d'Alençon pour un pourcentage de leur temps de travail.

Taux cumulés d'imposition 2007 Position d'Alençon

	Taux Ville	Taux Cumulé Alençon (Ville+C.U.A.)	Taux moyen des Villes + Groupements	Position Alençon 2007
Taxe d'habitation	6,02 %	13,50 %	19,50 %	17ème/195
Foncier Bâti	11,80 %	22,39 %	26,48 %	63ème/195
Taxe professionnelle	7,12 %	12,82 %	19,17 %	3ème/195

Diapositive 14 : Taux d'imposition cumulés C.U.A. + Ville d'Alençon

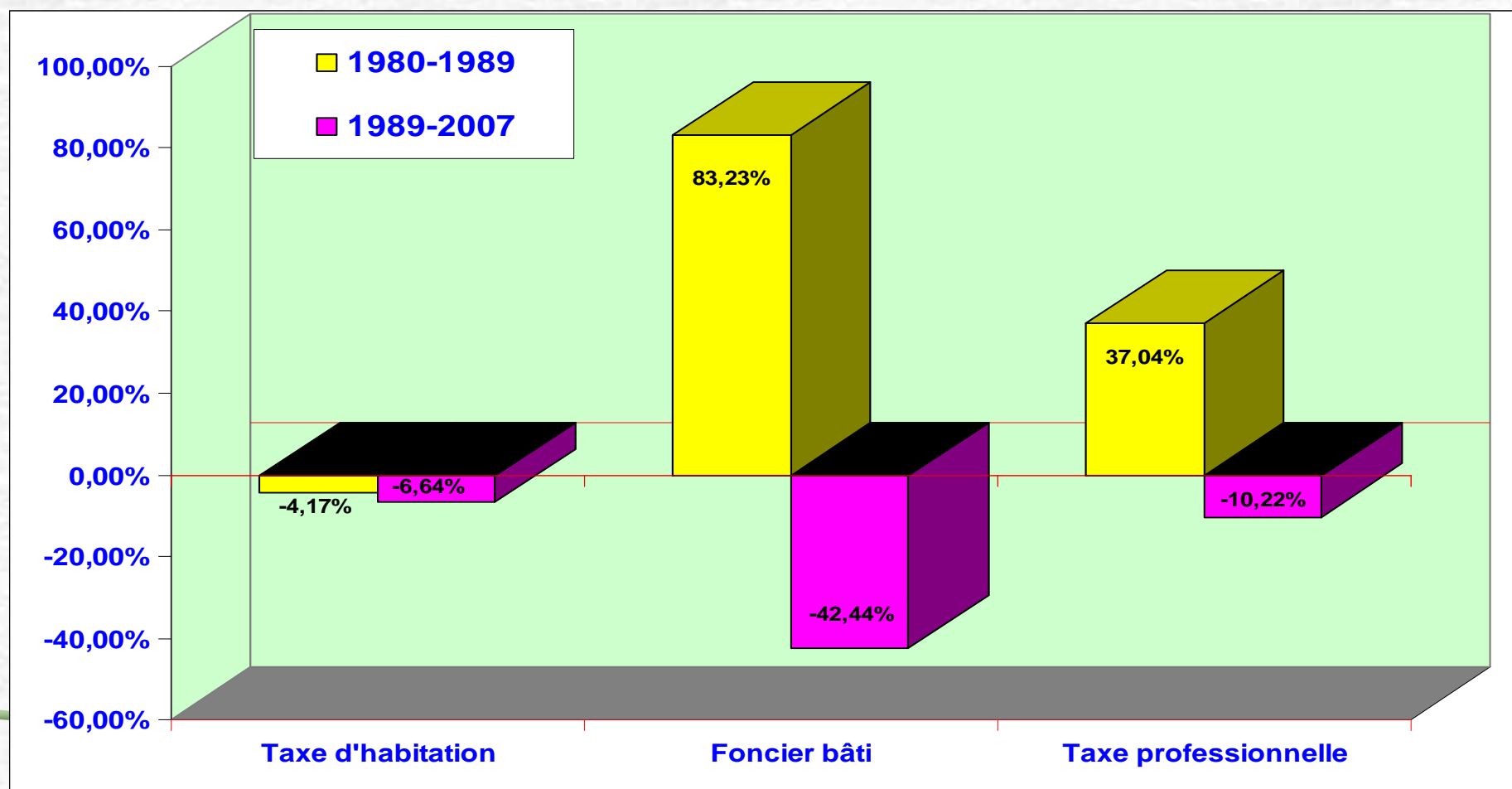
Compte tenu du niveau élevé des compétences exercés par la C.U.A. et de sa forte intégration fiscale seuls les taux d'imposition cumulés ont une signification.

En 2007, Alençon se situait comme suit par rapport aux 195 villes de même importance : 17^{ème} pour la taxe d'habitation, 63^{ème} pour le Foncier Bâti, 76^{ème} pour le Foncier non bâti et 3^{ème} pour la taxe professionnelle, le classement étant effectué par ordre croissant des taux cumulés d'imposition.

Malgré la fermeture de Moulinex en 2001, les taux d'imposition 2001 (C.U.A. et Ville d'Alençon ont pu être reconduits d'année en année).

Les impôts acquittés par les contribuables d'Alençon représentent 52,47 % des impôts de la C.U.A..

Allègement fiscal : Evolution des taux cumulés (C.U.A. + Ville) de T.H., F.B. et T.P. entre 1989 et 2007



Diapositive 15 : Allègement fiscal : Évolution des taux cumulés (C.U.A. + Ville) de T.H., F.B. et T.P. entre 1989 et 2007

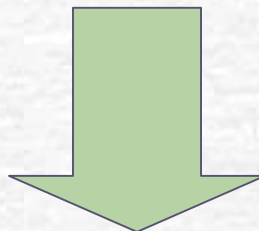
L'allègement fiscal sans précédent pratiqué depuis 1989 pour soulager les contribuables alençonnais s'est traduit par une baisse des taux d'imposition cumulés sur le foncier bâti et la taxe d'habitation respectivement de 42,44 % et 6,64 %.

Le taux cumulé de taxe professionnelle a été quant à lui, réduit de 10,22 % depuis 1989.

PROJET D'AGGLOMERATION

« Vivre et Agir Ensemble »

1. L'accessibilité du territoire et les infrastructures de communication
2. L'attractivité du territoire et le développement économique
3. La promotion d'une qualité de vie pour tous
4. L'institution Communauté Urbaine et son évolution



Actualisation du Projet d'Agglomération

Diapositive 16 : Projet d'Agglomération

Depuis la transformation du District en Communauté Urbaine, notre C.U. a investi 61,7 M€ (405 MF) sur l'ensemble des communes.

Globalement, la C.U.A. a dépensé entre 1996 date de sa création et 2006 139,6 M.€. (916 MF) (investissement et fonctionnement) sur l'ensemble des communes de notre Communauté dont 62,4 M.€. (409 MF) sur la seule Ville d'Alençon.

Les calculs financiers montrent que toutes les communes ont, chacune à leur tour, bénéficié des moyens de la Communauté Urbaine.

L'actualisation de notre projet d'agglomération « Vivre et Agir Ensemble » adoptée, à l'unanimité, par le Conseil de Communauté du 8 mars 2007 offre des pistes de réflexion et d'action en matière d'accessibilité et d'attractivité de notre territoire, de développement économique et de promotion d'une qualité de vie pour tous et d'évolution de notre institution.